

## DÉVELOPPEMENTS

**Du Budget des Dépenses**

## DE LA MARINE,

Pour l'Exercice 1842.  
  

---

NUMÉRO des articles de la loi	d'évelop- pements des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>		
ARTICLE PREMIER.		
<i>Administration centrale. (Personnel).</i>		
1	1	Traitement du Ministre . . . . . Mémoire.
	2	— du secrétaire général . . . . . Mémoire.
	3	— du chef de division . . . . . Mémoire.
	Ces fonctions sont remplies par un officier de la marine	
4	4	Traitements des employés et d'un garde-magasin emballeur . . . . .
	Les huissiers et autres gens de service sont rétribués par le Département des Affaires Etrangères.	
ARTICLE 2.		
<i>Administration centrale (Matériel.)</i>		
2	1	Fournitures de bureau, frais d'impressions, reliure et achat de livres . . . . . 3,000 »
	2	Ports de lettres, chauffage et éclairage . . . . . 500 »
TOTAL DU CHAPITRE 1 <sup>er</sup> . . . . . fr.		
<b>CHAPITRE II.</b>		
BÂTIMENTS DE GUERRE.		
La flottille se compose des bâtiments suivants :		
	La goëlette <i>la Louise-Marie</i>	armée de . . . . . 10 pièces.
	Le brigantin <i>le Congrès</i>	» . . . . . 8 »
	» <i>les Quatre-Journées</i>	» . . . . . 8 »
	Canonnière-goëlette n° 1	» . . . . . 7 »
	» 2	» . . . . . 7 »
	» 3	» . . . . . 7 »
	» 4	» . . . . . 7 »
	Canonnière-chaloupe 5	» . . . . . 5 »
	» 6	» . . . . . 5 »
	» 7	» . . . . . 5 »
	» 9	» . . . . . 5 »
	» 10	» . . . . . 5 »
	» 11	» . . . . . 5 »
	» 12	» . . . . . 5 »
	Un aviso.	
		Dont un Paixhans de 80 livres.



NUMERO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
articles de la loi.	dévelop- pements des articles			
ARTICLE PREMIER.				
<i>Bâtiments de guerre. (Personnel.)</i>				
		1 Capitaine-lieutenant commandant à Anvers . . . . .	7,600 "	7,600 "
		1 — — — — — Ostende . . . . .	7,600 "	7,600 "
		1 — — — — — détaché à l'administration centrale.	7,600 "	7,600 "
		5 Lieutenants de vaisseaux . . . . .	5,040 "	25,200 "
		12 Enseignes. . . . .	2,520 "	30,240 "
		12 Aspirants de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	1,260 "	15,120 "
		12 — — — — — 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	945 "	11,340 "
		3 Sous-commissaires de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	2,520 "	7,560 "
		4 Agents comptables . . . . .	1,260 "	5,040 "
1		2 Chirurgiens aides-majors . . . . .	2,520 "	5,040 "
		3 — — — — — sous-aides-majors . . . . .	2,100 "	6,300 "
		10 Matres d'équipage . . . . .	720 "	7,200 "
		10 — — — — — de canonage . . . . .	636 "	6,360 "
		10 Coqs . . . . .	516 "	5,160 "
		20 Matelots de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	516 "	41,280 "
		125 — — — — — 2 <sup>e</sup> " . . . . .	384 "	48,000 "
		240 — — — — — 3 <sup>e</sup> " . . . . .	336 "	80,640 "
		60 Mousses . . . . .	156 "	9,360 "
		591 Total effectif.		
2		Traitement des pilotes lamanens . . . . .		3,884 "
ARTICLE 2.				
<i>Bâtiments de guerre. (Matériel.)</i>				
		1 Vivres pour 591 hommes et 3 pilotes . . . . .	190,000 "	
		2 Chauffage et lumière. . . . .	16,377 "	
		3 Renouvellement et achat de futailles . . . . .	10,000 "	
		4 Instruments de chirurgie, médicaments, vivres de malades. . . . .	6,000 "	
		5 Mâtire et coque des 15 bâtiments. . . . .	14,000 "	
		6 Gréement à renouveler . . . . .	13,000 "	
2		7 Poudre pour la flottille et le service de quarantaine. . . . .	1,000 "	
		8 Voiles de rechange (un $\frac{1}{2}$ jeu par bâtiment), et tentes. . . . .	12,000 "	
		9 Fournitures de bureau pour les officiers commandants et comptables . . . . .	1,500 "	
		10 Frais de route et de déplacement . . . . .	1,500 "	
		11 Entretien de l'artillerie, des armes blanches et bufflctries . . . . .	3,500 "	
		12 Achat d'huiles, de couleurs et menus objets. . . . .	5,000 "	
		13 Renouvellement de canots et entretien des embarcations. . . . .	10,000 "	
		14 Dépenses imprévues . . . . .	10,000 "	
TOTAL DU CHAPITRE II . . . . .				fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1842.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1841.	DIFFÉRENCE		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1842.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		en plus AU BUDGET de 1842.	en moins AU BUDGET de 1842.		
330,524	"	330,524	330,524	"	"		
298,877	"	298,877	298,877	"	"		
624,401	"	624,401	624,401	"	"		

NUMÉRO des	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
<p>Le prix des vivres est calculé d'après les contrats d'adjudication publique passés pour l'exercice 1841, et dont la section centrale a pris connaissance.</p> <p>Voici le prix des denrées, la quantité de chaque ration et le prix de chacune d'elles :</p>		
PAR SEMAINE.		
	Pain . . . . . kil.	fr. 0,1862
	Biscuit . . . . . »	» 0,4800
	Viande fraîche . . . . . »	» 0,8700
	Viande salée . . . . . »	» 0,9000
	Orge . . . . . »	» 0,4240
	Lard fumé et salé . . . . . »	» 1,4310
	Pois verts . . . . . »	» 0,3180
	Pois gris . . . . . »	» 0,3816
	Pois blancs . . . . . »	» 0,3650
	Beurre . . . . . »	» 1,5000
	Fromage . . . . . »	» 1,1660
	Sel blanc . . . . . »	» 0,3236
	Poivre . . . . . »	» 1,3356
	Moutarde . . . . . »	» 0,7420
	Genièvre . . . . . le litre »	0,6042
	Vinaigre de vin . . . . . »	» 0,7420
		3 <sup>k</sup> 00 . . . . . fr. 0,5586
		» ration de mer. »
		2,00 . . . . . 1,3400
		» ration de mer. »
		1,95 . . . . . 0,8208
		0,45 . . . . . 0,6435
		0,80 . . . . . 0,1908
		0,50 . . . . . 0,1908
		» ration de mer. »
		0,25 . . . . . 0,3975
		0,50 . . . . . 0,5830
		0,12 . . . . . 0,0394
		0,06 . . . . . 0,0801
		0,06 . . . . . 0,0446
		0,56 . . . . . 0,3384
		0,28 . . . . . 0,2078
		Légumes. . . . . 0,3000
		<hr/>
		PAR SEMAINE. . . . . fr. 5,8013
<p>On peut se convaincre par le tableau ci-dessus, que la ration de vivres coûte, par jour, fr. 0.828,571.</p>		
	Pour 591 hommes et 3 pilotes (594) . . . . .	179,642 05
	La somme demandée . . . . .	190,000 00
		<hr/>
	EN PLUS. . . . . fr.	10,357 95
<p>pour subvenir aux droits d'octroi sur le pain et la viande à Anvers et à Ostende, à l'excédant de la dépense nécessaire pour les vivres de mer, biscuit et viande salée, et à toutes les dépenses extraordinaires telles qu'achats à l'étranger d'eau douce, vivres frais, ainsi que doubles rations et détérioration des comestibles.</p>		
<b>CHAPITRE III.</b>		
ARTICLE UNIQUE.		
<i>Magasin de la Marine.</i>		
Uniq.	1	Traitement du garde-magasin. . . . . fr. 1,000
	2	Salaire d'ouvriers à la journée . . . . . 1,000
	3	Loyer du local. . . . . 1,200
	4	Objets à renouveler pour tenir l'approvisionnement de rechange au complet . . . . . 8,000
		<hr/>
	TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.	

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1842.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCE		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1842.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		en plus AU BUDGET de 1842.	en moins AU BUDGET de 1842.		
11,200	"	11,200	11,200	"	"		
11,200	"	11,200	11,200	"	"		

NOMBRE des articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
<b>CHAPITRE IV.</b>			
<b>PILOTAGE.</b>			
<b>ART. 1<sup>er</sup>.—Personnel. (Traitement fixe).</b>			
		1 Inspecteur général . . . . .	(Mémoire).
		2 Commissaires permanents de l'Escaut (1 pour mémoire) . . . . .	2,500 »
		2 Inspecteurs . . . . .	6,000 »
		2 Commissaires des pilotes . . . . .	4,800 »
		2 Sous-commissaires des pilotes . . . . .	3,000 »
		1 Greffier . . . . .	2,400 »
		2 Commis . . . . .	3,000 »
		2 Concierges . . . . .	2,000 »
		1 Chef-canotier . . . . .	1,200 »
		4 Rameurs . . . . .	4,000 »
	Station d'Anvers, pilotage intérieur.	10 Pilotes de 1 <sup>re</sup> classe, à 30 fr. par mois.	9,600 »
		10 " 2 <sup>o</sup> " 70 " "	3,400 »
		10 " 3 <sup>o</sup> " 60 " "	7,200 »
		6 Élèves. . . . . 30 " "	2,160 »
		3 Patrons-pilotes . . . 100 " "	3,600 »
	Bouches de l'Escaut, pilotage de mer.	3 Pilotes de 1 <sup>re</sup> classe à 30 " "	7,680 »
		3 " 2 <sup>o</sup> " 70 " "	6,720 »
		3 " 3 <sup>o</sup> " 60 " "	5,760 »
		6 Élèves pilotes " 40 " "	2,880 »
		3 Matelots " 40 " "	2,880 »
		2 Patrons pilotes " 100 " "	2,400 »
	Station de la Manche, pilotage de mer.	4 Pilotes de 1 <sup>re</sup> classe 80 " "	3,840 »
		6 " 2 <sup>o</sup> " 70 " "	5,040 »
		6 " 3 <sup>o</sup> " 60 " "	4,320 »
		4 Élèves. . . . . 40 " "	1,920 »
		4 Matelots . . . . . 40 " "	1,920 »
		2 Patrons pilotes " 100 " "	2,400 »
		4 Pilotes de 1 <sup>re</sup> " 80 " "	3,840 »
	Ostende, pilotage de mer.	4 " 2 <sup>o</sup> " 70 " "	3,360 »
		4 " 3 <sup>o</sup> " 60 " "	2,880 »
		4 Élèves. . . . . 40 " "	1,920 »
		4 Matelots . . . . . 40 " "	1,920 »
	Station de relais aux bouches de l'Escaut.	1 Chef canotier . . . 1,200 par an.	1,200 »
		4 Matelots . . . . . 1,000 " "	4,000 »
	Traitements des gardes fauux sur la côte de Flandre . . . . .		3,600 »
	Ostende, à terre, un signaleur à 1,200 francs . . . . .		1,200 »
		A REPORTER. . . . . fr.	

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1842.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1841.	DIFFÉRENCE		CRÉDIT alloué pour 1842.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		en plus AU BUDGET de 1842.	en moins AU BUDGET de 1842.		
131,540	"	131,540	131,540	"	"		
131,540	"	131,540	131,540	"	"		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.		
			REPORT. . . . . fr.
		ART. 2. — <i>Personnel.</i> (Dépenses variables).	
2	Uniq.	Remises à payer aux pilotes sur le droit de pilotage . . . . .	67,000 »
		5 p. % sur les droits de pilotage pour alimenter la caisse des veuves . . . . .	9,500 »
		Restitution des droits de pilotage . . . . .	2,000 »
		ART. 3. — <i>Matériel.</i>	
	1	Entretien de huit bateaux-pilotes . . . . .	15,000 »
	2	Entretien de deux maisons du pilotage, d'un observatoire et d'un poste de signa- leur, à Ostende . . . . .	3,000 »
	3	Entretien des embarcations pour le service intérieur . . . . .	800 »
	4	Feu et lumière dans les bureaux du pilotage, corps-de-garde et à bord des ha- teaux pilotes. . . . .	1,300 »
3	5	Frais de voyage des inspecteurs, commissaires, pilotes, élèves. . . . .	3,000 »
	6	Fournitures de bureau et impressions. . . . .	1,200 »
	7	Entretien de 14 bouées sur l'Escaut. . . . .	2,800 »
	8	Achat de pierres bleues pour orins et chaînes pour idem. . . . .	1,000 »
	9	Nourriture des pilotes embarqués sur le bateau-pilote d'Anvers, en service extraordinaire . . . . .	400 »
	10	Éclairage et entretien des fanaux sur la côte de Flandre . . . . .	3,400 »
	11	Dépenses imprévues, telles que frais de procédure au sujet du pilotage . . . . .	4,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.	
		CHAPITRE V.	
		ARTICLE UNIQUE.	
		<i>Service du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre.</i>	
Uniq.	Uniq.	Solde du personnel, frais d'entretien du bateau à vapeur <i>la Ville d'Anvers</i> et des embarca- tions à rames, achat de combustibles, etc. . . . .	
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.	
		CHAPITRE VI.	
		ARTICLE UNIQUE.	
		<i>Secours maritimes. — (Sauvetage).</i>	
Uniq.	Uniq.	Entretien des embarcations, hangars, achat de matériel et solde du personnel . . . . .	
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.	

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1842.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCE		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1842.	<i>Observations</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires, et temporaires.	TOTAL.		en plus AU BUDGET de 1842.	en moins AU BUDGET de 1842.		
131,540	"	131,540	131,540	"	"		
78,500	"	78,500	78,500	"	"		
36,400	"	36,400	36,400	"	"		
246,440	"	246,440	246,440	"	"		
48,758	"	48,758	48,758	"	"		
48,758	"	48,758	48,758	"	"		
16,500	"	16,500	16,500	"	"		
16,500	"	16,500	16,500	"	"		

NUMÉRO des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
articles de la loi.	dévelop- pements des articles.	
<b>CHAPITRE VII.</b>		
<b>ARTICLE UNIQUE.</b>		
Uniq.	Uniq.	Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers de marine, qui, n'ayant pas droit à la pension, se trouvent dans une position malheureuse. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.

Chapitres.	Articles.	<i>Récapitulation.</i>	
—	—		
I.	1	Administration centrale ( <i>Personnel</i> ) . . . . .	fr.
"	2	Id. ( <i>Matériel</i> ) . . . . .	
II.	1	Bâtiments de guerre ( <i>Personnel</i> ) . . . . .	
"	2	Id. ( <i>Matériel</i> ) . . . . .	
III.	Uniq.	Magasin de la marine . . . . .	
IV.	1	Pilotage ( <i>Personnel</i> ). Traitement fixe . . . . .	
"	2	Id. Id. Traitement variable. . . . .	
"	3	Id. ( <i>Matériel</i> ). . . . .	
V.	Uniq.	Service du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre . . . . .	
VI.	Uniq.	Secours maritimes, sauvetage . . . . .	
VII.	Uniq.	Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers, etc . . . . .	
		TOTAUX. . . . .	fr.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1842.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCE		CRÉDIT ALLOUÉ POUR 1842.	<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		en plus AU BUDGET de 1842	en moins AU BUDGET de 1842.		
4,000	»	4,000	4,000	»	»		
4,000	»	4,000	4,000	»	»		

6,050	»	6,050	6,050	»	»		
3,500	»	3,500	3,500	»	»		
330,524	»	330,524	330,524	»	»		
293,877	»	293,877	293,877	»	»		
11,200	»	11,200	11,200	»	»		
131,540	»	131,540	131,540	»	»		
78,500	»	78,500	78,500	»	»		
36,400	»	36,400	36,400	»	»		
48,758	»	48,758	48,758	»	»		
16,500	»	16,500	16,500	»	»		
4,000	»	4,000	4,000	»	»		
960,849	»	960,849	960,849	»	»		

